

**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunication - Skikda -**  
**Sous-direction Fonctions Support**  
**Département Achats Et Logistique**  
**Siège Social : Cité des allées du 20/08/55, Skikda**

**NIF 000216299033049**  
**Avis de consultation national ouvert**  
**N°11 /AT/DOT SKIKDA/SDFS/DAL/2022**

La Direction opérationnelle de télécommunication de la Wilaya de Skikda lance un avis de consultation national ouvert pour:

**« HEBERGEMENT ET RESTAURATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES MISSIONNAIRES D'ALGERIE TELECOM, ET PERSONNEL EN FORMATION A TRAVERS LA WILAYA DE SKIKDA »**

Les prestataires intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges accompagnés du cachet de l'entreprise l'adresse ci-après:

**ALGERIE TELECOM**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SKIKDA**  
**DEPARTEMENT ACHATS & LOGISTIQUE**  
**CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées de :**

**1-D'UN DOSSIER ADMINISTRATIF : Inséré dans une dans une enveloppe à part contenant :**

- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Une copie du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une personne morale
- L'extrait de rôle du soumissionnaire apuré ou avec échéancier de paiement délivré par les services des impôts compétents ;
- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS,
- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS,
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en annexe.
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité.

**2 – D'UNE OFFRE TECHNIQUE : inséré dans une enveloppe à part contenant :**

- La déclaration à souscrire datée, visée et signée ;
- Les références professionnelles (attestation de bonne appréciation)
- Une copie de l'autorisation d'exploitation,
- Une copie de l'agrément du gérant.
- Lettre d'engagement selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Le présent cahier des charges, revêtu en sa dernière page, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention retranscrite « Lu et accepté », avec toutes les pages paraphées par ses soins.

### 3- D'UNE OFFRE FINANCIERE : Inséré dans une dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission selon modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Le bordereau des prix unitaires hors taxes, daté et revêtu du cachet et de la signature du Soumissionnaire, établi selon le modèle figurant en annexe du présent cahier des charges ;
- Le devis estimatif et quantitatif, dûment renseigné sans rature ni surcharge, visé et signé.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, Comportant uniquement les mentions suivantes :

#### **Avis de consultation nationale ouverte N°11/ AT/DOT 21 /SDFS/DAL/2022**

#### **Hébergement et Restauration pour la prise en charge des missionnaires d'Algérie Télécom, et personnel en formation à travers la Wilaya de Skikda « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **10 jours** à partir de la date de parution du présent avis sur le site WEB d'Algérie Télécom : [www.at.dz](http://www.at.dz).

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 13h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.